

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame CHEVALLIER Martine, Maire.

Etaients présents : COUILLEROT Denis / JANNIN Pierre / VOISIN Anne Marie / ESTIGNARD Isabelle /BOULET Françoise /GUILLEMIN Daniel / DALLOZ Marie Claude/ PRUDENT Raymond/ RIVOIRE Yves

Excusés : Jean GUITAUD a donné pouvoir à Raymond PRUDENT
Nathalie NOCOLAS

Absent : COTTIN Eric

Madame VOISIN Anne-Marie a été nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

Avancement des travaux des bâtiments communaux
Compte rendu SIVOS-CANTINE-ECOLE
Compte rendu PAELLA
Questions diverses

Entend le compte rendu de la précédente réunion qui avait eu lieu le 5 juillet 2011

TRAVAUX COMMUNAUX

Suite à la réunion de la commission des bâtiments communaux du 18 août 2011 :

Marché couvert : le béton sera réalisé courant septembre par l'Entreprise VANDEL ; des plateformes béton pour l'installation de cuves à eau (pour récupération eau des toitures) et de barbecue (proche pergola) seront installées.

Etudie le devis de l'Entreprise BOULET pour la remise en état de la toiture des différents bâtiments communaux, (toilettes publiques, mairie, salle des fêtes, marché couvert)+ démoussage de la toiture du marché couvert. Il est demandé de faire une installation pour le branchement des cuves à eau (système de trop plein).

Ecole : suite à une fuite d'eau à la garderie, demande à l'entreprise BOULET un devis.

Salle des fêtes : les travaux de l'entreprise BRAILLON sont terminés. Les vestiaires sont à peindre. Réunion de la commission des bâtiments le 22 septembre pour la suite des travaux.

Salle de réunion : Suite à la réunion de la commission des bâtiments le 18 août 2011, il a été décidé que la réfection de la salle du catéchisme et du hall au 1^{er} étage de la mairie sera réalisée en fin d'année.

ACCESSIBILITE DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE : suite à la réunion du 6 septembre, l'étude est en cours et en attente d'acceptation de la DDT. Monsieur Frédéric Gauthier nous rend compte du dossier à chaque nouvelle étape.

Informe que la commission des bâtiments sera réunie le jeudi 22 septembre 2011. Les convocations sont expédiées à tout le conseil.

TRAVAUX VOIRIE - FOSSES :

FOSSES :

Les fossés ont été réalisés par l'entreprise JOUVENCEAU. D'autres seront à envisager en fin d'année par l'entreprise OUDARD.

Décide d'aménager les sorties de la coupe de bois pour l'hiver 2011 (entre coupes 20 et 21).

Problème de curage de fossé le long des propriétés de Monsieur Thierry MAUJEAN : Voir avec l'intéressé (les travaux datent de deux ans).

La 1^{ère} lagune sera récurée par Didier JOUVENCEAU en fin d'année (travaux décidés lors d'un précédent conseil)+ souches à ôter + fossés vers Etang nu.

VOIRIE COMMUNAUTE DE COMMUNES : les travaux sont réalisés : le balayage aura lieu courant septembre (le stockage des restes du balayage sera vers les ateliers municipaux).

L'entretien du chemin rural n°5 a été réalisé par rabotage. Le fossé le long du chemin rural n°2 a été fait ; le rabotage sera réalisé en fin d'année ou début 2012.

Pour le chemin du 19 mars 1962, un état des lieux entre les constructeurs des maisons et la commune sera établi avant le commencement des travaux. Un courrier sera expédié aux intéressés.

COMPTE-RENDUS

CANTINE : Le 12 septembre 2011 à 17 h 30, Les maires des 2 communes sont conviés à la réunion cantine. L'ancien bureau fait part du compte rendu annuel au 31 août 2011 et, annonce un résultat négatif de 1933 euros avec environ 450 euros d'impayés.

Le SIVOS versera une subvention de 3000 euros. La subvention FADAVAL de 1000 euros du Conseil Général sera adoptée en octobre 2011.

Le Compte rendu a été remis au conseil pour information.

Le nouveau bureau présidé par Emmanuelle LORIOT informe que tout sera mis en œuvre pour mener à bien sa tâche.

Deux services ont lieu le midi dans chaque cantine. Les effectifs sont stables.

L'entretien du chauffe-eau de Beaurepaire est à voir.

SIVOS BEAUREPAIRE SAILLENARD : A la demande de parents d'élèves, Les horaires de la garderie ont été étudiés. Ceux-ci ont été élargis et une « refonte » des horaires du personnel a été modifiée. Les tarifs ont été également réajustés. Le Compte rendu a été remis aux membres du conseil. Une réunion de l'école est prévue le 16 septembre.

PAELLA : remerciements à tous les bénévoles qui ont contribué au bon déroulement de la manifestation malgré la pluie tout au long de la journée et de la nuit. 415 repas servis (420 repas en 2010).

Les feux d'artifice sur la place ont connu un vif succès.

Des dommages ont été causés aux jardinières de fleurs vers la bibliothèque.

Le stationnement des forains doit être revu et, une demande doit être faite en émettant les souhaits des conseillers auprès du Président du Comité d'animations pour l'année 2012. (Comité d'animations qui est l'organisateur des forains)

Vifs remerciements sont adressés à Mme JANELT (propriétaire) et Mr PERNIN (exploitant) d'avoir permis le tirage des feux d'artifice dans le pré derrière les tennis.

QUESTIONS DIVERSES :

Du matériel informatique est disponible au Conseil Général pour les Associations....

Le certificat d'urbanisme, rue des Pommiers est refusé.

Carte Communale : Les services de l'Etat préconise lors que la commune réfléchisse à la mise en place d'un PLU ou une carte communale.... Une réunion pourrait être envisagée avec la DDT pour la mise en service. Mme Le Maire provoquera une réunion a cet effet.

Bibliothèque : Madame Frédérique VIGNOT a obtenu avec succès l'AFB et, sollicite un emploi a la bibliothèque à temps partiel. Le conseil étudie la possibilité d'une subvention. Il est demandé à Mme Le Maire de faire des recherches.

Assainissement : suite à la demande de Mme et Mr Denis GAUTHIER concernant un dysfonctionnement au réseau d'assainissement collectif, Monsieur Daniel GUILLEMIN s'est rendu sur place. L'intervention de L'entreprise MARMONT pour vérification des niveaux sera demandée.

Suite à la construction de la maison d'habitation Mme et Mr VALLET Loïc, trois courriers lui ont été adressés ainsi qu'au constructeur pour l'écoulement des eaux usées et pluviales non séparées ; Les lettres sont restées sans réponse de leur part. Le 21 juillet 2011, Jean Guitaud et l'employé communal se sont rendus sur les lieux et, ont constatés que les travaux de mise en conformité ne sont toujours pas faits. Le conseil demande à Mme Le Maire d'exercer son pouvoir de police et, d'intervenir auprès des propriétaires par courrier : Intervention des travaux aux frais des intéressés.

Décidé que les tranches 3 et 4 seront mises en paiement en 2012.

Achat de matériel pour le scellement des cercueils

Lotissement rue du 19 mars : le début des travaux est prévu courant semaine 39. Les 11 maisons sont vendues.

Vente par la commune de l'ancienne débrouailleuse (400.00 e) de tous les sièges cinéma (280.00 e) stockés dans le local ex pompiers et des barrières en fer (150.00 e)
Décidé que l'ancien poêle à bois stocké sera mis en vente sur des sites internet.

Prend un arrêté autorisant le bus scolaire du transporteur KEOLIS des écoles de Beaurepaire et de Saillenard à circuler sur le VC N4 rue du Gimond seulement les jours d'école. L'arrêté est donc à réactualiser. Une étude a été menée par le conducteur et le SIVOS pour l'utilisation modérée du chemin afin d'éviter les dégradations.

Est informé de la liquidation judiciaire du Restaurant Les Platanes. 3 offres auraient été remises au mandataire liquidateur, réouverture vraisemblable aux environs du 10 octobre.

Marché des producteurs : Succès lors de la journée du 21 août avec 150 visiteurs, 9 producteurs et 3 nouveaux sont attendus le 18 septembre. Même lieu, mêmes horaires.

Main-courante du stade municipal : le devis reçu est d'un montant de 7200 euros hors pose, la pose est chiffrée à 4305 euros ; la dépose de l'ancienne coûterait 2400 euros. Le conseil demande à Mme Le Maire d'établir un courrier à la présidente Les Bleuets et de lui relater les souhaits du conseil : démontage de la main courante par les membres des bleuets (avec aide de l'employé communal et du matériel communal), l'étude d'une participation financière. Il est demandé à Mme Le Maire d'effectuer des montages de dossier pour d'éventuelles subventions. Mme Le Maire explique qu'un dossier est déjà en cours.

SCOT : Prendre délibération suite à la modification statutaire proposée « aménagement de l'espace..... » La Communauté de Communes ayant délibéré, la commune devait être en cohérence avec cette dernière.

Après entretien avec la Sté Bonnefoy de Larnaud pour l'achat de ragréage -recyclage. Le dirigeant informe que l'enrobé est recyclé par leurs soins.

Remerciements à Mme et Mr RAFFIN Patrick pour le don d'une cuve à eau.

Suite à la demande de Monsieur BRAULT Alain pour une prolongation de son branchement électrique provisoire réalisé par ERDF, la réponse est négative. En effet, son branchement n'est plus réputé être provisoire. ERDF est intervenu pour le rendre définitif avec un contrat adéquat.

Suite à une demande d'installation d'un distributeur automatique de billets : trois banques ont refusé (Crédit Agricole, La Poste, et Caisse d'Epargne).

Après une étude avec La caisse d'épargne pour proposition d'ouverture de comptes aux nouveaux nés de la commune. Accepte la proposition et, prend acte que la banque versera la somme de 20.00 e.

Suite à la réfection des tombes « Mort pour la France » : Le Souvenir Français délègue Monsieur CAGNE pour l'Installation des drapeaux devant les tombes lors des Cérémonies annuelles.

L'atelier de tricot- couture - broderie ... fonctionne bien : mardi et jeudi soir à la mairie ; toutes personnes intéressées peuvent s'inscrire en mairie. Prévoit un stand au marché de Noël.

Est informé de la vente du terrain de Monsieur ERMACORA route de Fontainebrux

Coupes de bois pour 2012 : demande la délivrance des coupes de bois 20 et 25 dans la forêt communale. La parcelle 20 sera en coupe blanche. Le tarif sera établi après désignation des coupes.

Eclairage public : demande au SYDESL différentes possibilités d'éclairage des candélabres afin de faire des économies d'énergie. Monsieur Franck BART (SYDESL) sera reçu en mairie le 16 septembre 2011.

Moto club BIKERS 71 : le marché de la moto aura lieu les 24 et 25 septembre, un spectacle de cascadeurs aura lieu le 25 septembre - une déviation sera mise en place sur la nationale. Un courrier de recommandations strictes sera établi à l'organisateur.

Décide de l'achat d'un panneau d'affichage sous verre. Il sera installé sur la façade de la mairie.

Marche de Noël : aura lieu le samedi 10 décembre 2011 à partir de 17 heures, 3 chapiteaux sont réservés et 2 sont prêtés. La commission de fleurissement et de décoration se réunira le jeudi 22 septembre 2011.

Nuisances sonores : Lors du précédent conseil, Monsieur JANIN avait demandé l'arrêté. Il a été remis à tous les conseillers. Il sera également sur le site communal pour information générale.

Informe le conseil qu'une autorisation a été donnée pour le prêt de la salle de conseils au parti socialiste pour les élections primaires des 9 et 16 octobre 2011. L'isoloir et l'urne seront prêtés et mis en place.

Début de la séance à 20 h 00

Fin de la séance à 23 h 15